

L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé

par **Kassim Bouhou**

Kassim Bouhou, doctorant à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle, travaille sur les relations entre le Maghreb et les États-Unis, le monde arabe dans les relations internationales et les questions méditerranéennes.

L'Algérie indépendante adopte un dirigisme économique qui ne profite qu'à la branche énergétique. Dans les années 1980, les tentatives de réforme s'enlisent. C'est le risque d'effondrement qui contraint Alger, au milieu des années 1990, à adopter une posture libérale. Cette dernière a des conséquences rudes pour la population, mais laisse subsister une importante économie informelle. Le secteur des hydrocarbures a été libéralisé mais il ne suffit pas aujourd'hui à entraîner l'ensemble de l'économie du pays.

politique étrangère

Le paysage économique algérien est un chantier perpétuel. Au moment de l'indépendance, la rupture avec l'économie de marché, héritée de la période coloniale, au profit d'une politique économique égalitariste de type socialiste était la seule option recevable pour les dirigeants du Front de libération nationale (FLN). Lors de leur départ brutal, les acteurs privés coloniaux français et leur dispositif économique ne sont pas remplacés par une bourgeoisie algérienne entrepreneuriale et des cadres administratifs et politiques capables de manier les instruments de régulation. Le 20 septembre 1962, sans surprise¹ et sans débat, le régime du président Ahmed Ben Bella s'autoproclame « république démocratique et populaire fondée sur le socialisme », et prône « la collectivisation des grands moyens de production et la planification rationnelle pour un développement rapide et harmonieux tendant à la satisfaction des besoins économiques et primordiaux du peuple ». L'Algérie a tranché, les aspirations longtemps contenues d'une population avide de nouveaux biens de consommation seront privilégiées.

1. Dès 1938, la philosophe française Simone Weil prévoyait que le Code de l'indigénat de l'empire français donnerait naissance à des soulèvements et à des indépendances caractérisées par « un nationalisme forcené [...], une industrialisation à outrance [...], une étatisation de toute la vie sociale analogue à celle des pays totalitaires [...] qui seraient presque infailliblement les suites d'un soulèvement victorieux », in S. Weil, « Les nouvelles données du problème colonial dans l'empire français », *Essais et Combats*, n° 2/3, 1938, repris dans *Œuvres complètes, Écrits historiques et politiques*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1989, p. 145-151.

Le tout industriel

L'industrialisation massive et ostensible, au détriment du développement de l'agriculture qui est soumise au principe d'autogestion, doit fonder et symboliser l'indépendance du pays. Promise par Ben Bella et bâclée par Boumediene, la réforme agraire que le monde rural attendait n'a jamais été menée à son terme. C'est le président Chadli Bendjedid qui en paiera le prix social et politique, une décennie plus tard. Alors que l'agriculture représentait le principal poste à l'exportation de l'économie coloniale, l'Algérie indépendante s'endette pour l'importation de produits alimentaires, et subventionne le pain d'une population de plus en plus jeune, de plus en plus nombreuse et concentrée dans les grandes villes. Au début des années 2000, l'Algérie est le premier importateur de blé dur au monde. L'huile et le sucre sont importés à 100 %, les produits laitiers à 60 %. Le faible niveau de productivité (avec par exemple pour le blé 794 kg/ha, contre 6 674 kg/ha en France) condamne la balance agricole à un déficit constant. Malgré ses efforts de densification des terres arables (cf. tableau 1), la politique algérienne dans ce secteur n'a pas été accompagnée d'une mise en valeur des campagnes et de la promotion des métiers agricoles.

Tableau 1. Évolutions du secteur agricole algérien, 1979-2004

Indicateurs	1979-1981	1989-1991	1999-2001	2002	2003	2004
Population rurale (% de la population totale)	56	49	43	42	41	41
Main-d'œuvre agricole (% de la population active)	36	26	24	24	24	23
Surface totale arable (en milliers d'hectares)	6 889	7 159	7 639	7 547	7 545	...
Surface totale irriguée (en milliers d'hectares)	258	444	568	569	569	...

Source : FAO, *Compendium of Food and Agriculture Indicators*, Washington, DC, FAO, 2006.

Jusqu'en 1988 et l'abandon du référent socialiste, l'État est le premier employeur et le principal acteur économique en Algérie. Il dirige, administre, régule, planifie, fixe les prix et détermine les stratégies des entreprises majoritairement publiques. Pour assumer ses innombrables missions, il développe une immense et coûteuse bureaucratie, cloisonnée et hiérarchisée à l'extrême. Les notions de risque et de développement sont inhibées

par des mécanismes de contrôle omniprésents et lourds. Les rares entreprises privées sont reléguées à des activités de bout de chaîne. Le système profite à la branche énergétique, qui reçoit la promesse d'un destin à part dans l'histoire économique de l'Algérie post-coloniale.

Débarrassée de la concurrence française, la Société nationale pour le transport et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach) créée en 1963, rafle à partir de 1965 le monopole de gigantesques champs pétrolifères et gaziers. La production croît à rythme régulier et les contrats d'exploitation de nouveaux gisements, majoritairement conclus avec la France, se multiplient. La rente pétrolière, dans sa fonction originelle, alimente les investissements dans l'industrie lourde et les travaux d'infrastructures (routes, aéroports, transport de personnes et de marchandises, reforestation du Sud), et catalyse tous les efforts de développement du pays.

L'agriculture et la production manufacturée ne deviendront jamais moteurs de la croissance algérienne. Pour quelles raisons les promesses de libéralisation de ces secteurs, par ailleurs garants de la diversification économique, se sont-elles conclues par des politiques frileuses et stratégiquement limitées ? Les appels aux réformes structurelles qui exigent un renouveau à la fois dans les domaines de la fiscalité, de la formation, des règles de la concurrence et du système bancaire sont restés incantatoires.

La fin du dirigisme économique ?

En 20 ans (1962-1982), les politiques publiques ont placé l'économie dans une situation de dépendance vis-à-vis de la rente gazière et pétrolière, qui représente alors 97 % des recettes d'exportation et près des deux tiers des ressources budgétaires. Un pilier financier colossal mais hautement volatil. D'autant que les revenus de la rente sont engloutis par des équipements très coûteux destinés à accroître les capacités de production du pays. Parallèlement, en l'absence d'augmentation du rendement agricole et de la productivité industrielle, les Algériens creusent leur endettement extérieur² pour importer leurs biens de consommation – produits alimentaires, médicaments, équipements. La chute vertigineuse du cours du pétrole en 1986 prive l'Algérie de la moitié de ses revenus en devises et remet en cause l'État providence. Une bombe sociale à retardement. Le vent libéral qui a définitivement gelé le rêve d'un socialisme éternel dans les pays

En 1982, la rente énergétique représente 97 % des ressources d'exportation

2. Il s'agit de crédits à court terme à fort taux d'intérêt, voir M. Saouli, « Algérie : une économie atypique », *Arabes*, n° 213, janvier 2005, p. 16-19.

communistes souffle en Algérie en octobre 1988. Une série d'émeutes éclatent dans les grandes villes, jetant dans les rues des milliers de jeunes manifestants qui crient leur désespoir et leur déception du régime : « la masse des jeunes sont impatientes et de moins en moins soumis à l'idéologie officielle, ils acceptent difficilement le contrôle politique et social d'un régime autoritaire en panne de projets mobilisateurs³ ». La répression est violente : 500 morts, dont une majorité de jeunes.

Le tournant dans l'histoire économique et politique algérienne coïncide avec la fin du monde bipolaire. L'enjeu de la révolte est profond. La mystérieuse retenue des forces de l'ordre pendant les deux premiers jours des affrontements augure d'un choc des idéologies pensé et organisé dans les faubourgs d'Alger : « il semble qu'une partie du FLN, celle qui réclamait, contre les tenants du socialisme étatique, une libéralisation de l'économie, ait préparé une manifestation que la police devait laisser faire, et que, par une coïncidence plus ou moins fortuite, une autre manifestation – celle-ci préparée par un parti de l'avant-garde socialiste – a pu déborder la première, en exprimant très violemment le mécontentement populaire contre les mesures d'austérité du gouvernement⁴ ». Il s'agit en fait de l'émergence de deux courants idéologiquement opposés et déterminés à imposer leur modèle économique. Une bataille dans les arcanes du pouvoir dont l'Exécutif algérien sera la première victime collatérale.

Le président Chadli et son premier ministre, Mouloud Hamrouche, tenteront bien de libérer l'économie algérienne de son étouffoir bureaucratique. *Les Cahiers de la réforme*⁵, véritable guide de la libéralisation algérienne, proposent, parmi d'autres mesures et manœuvres spectaculaires, de décentraliser les ressources financières pour doper les investissements privés et encourager la spéculation financière par une revalorisation de la monnaie nationale. La planche à billets doit cesser de tourner et l'abysse déficit public doit être comblé. Mais de tous les changements, c'est l'adoption de normes juridiques libérales qui pose le plus de problèmes. Les nouvelles règles entraînent inévitablement une obligation de transparence dans les échanges entre les sociétés d'État algériennes et leurs fournisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Un changement de registre très mal vécu par les fournisseurs des produits de base qui avaient monopolisé le marché. L'ouverture à la concurrence dans un cadre juridique contraignant constitue bien un empiètement sur leur pré carré.

3. B. Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, 1962-1988, tome 1*, Paris, La Découverte, 2004 (4^e éd.).

4. Y. Lacoste, *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 234-235.

5. G. Corm, « La réforme économique algérienne : une réforme mal-aimée », *Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier-mars 1993.

En outre, à l'exception de quelques mesures techniques marginales, et des investissements encourageants d'entreprises majoritairement européennes (Air Liquide, Peugeot, Rhône-Poulenc, Fiat), les réformateurs ne s'imposeront pas. Le service de la dette, qui absorbe au début des années 1990 près de 75 % des exportations de biens et services, fait fuir les traditionnels bailleurs de fonds internationaux. Héritière d'un pays insolvable en faillite, minée par de graves problèmes politiques et sécuritaires, l'armée a pris en main le destin du pays. Elle se résigne à faire passer les comptes publics sous les fourches caudines du Fonds monétaire international (FMI).

Le libéralisme à contre-cœur

L'Algérie signe l'acte de décès de sa toute-puissante machine étatique en avril 1994. Un premier accord pour le rééchelonnement de la dette extérieure a pour corollaire l'application d'un programme d'ajustement structurel (PAS) négocié avec le FMI. C'est la fin du mythe de la souveraineté économique. La portée politique de la substantielle aide accordée par le FMI et les bailleurs du Club de Paris est désormais avérée. En proie à la menace islamiste et à la révolte populaire à ses portes, l'Occident a assisté l'armée algérienne avec 40 milliards de francs : « l'aide internationale permet aux dirigeants algériens de gagner du temps, d'acheter des armes et de nourrir la population ; elle éloigne aussi le risque d'une victoire islamiste. L'appui qu'apportent FMI et bailleurs de fonds occidentaux aux pays qui les sollicitent a toujours une dimension politique que le FMI répugne à admettre⁶ ». Les ajustements du FMI ont incontestablement permis d'entamer la redynamisation et la modernisation de l'outil économique algérien. En une décennie (1998-2008), tous les indicateurs de l'activité macro-économique algérienne (inflation, déficits, croissance, produit national brut, commerce extérieur) sont positifs ou excédentaires. De 400 millions en 1989, les réserves en devises disponibles de la Banque d'Algérie s'élèvent en 2003 à 32 milliards de dollars (Md\$)⁷.

Pourtant, la problématique de l'économie réelle reste quasi inchangée. L'intégration très poussive de la production industrielle⁸ dans l'économie de marché n'est pas concluante, et la facture alimentaire continue de s'alourdir. L'Algérie a importé pour 7,02 Md\$ de produits alimentaires

6. F. Ghilès, « L'armée a-t-elle une politique économique ? Chroniques de douze années de compromis incertains », *Pouvoirs*, n° 86, septembre 1998, p. 100.

7. Voir le rapport du ministre algérien des Finances, Abdellatif Benachenhou, *Algérie : la modernisation maîtrisée*, Alger, ministère des Finances, 2008.

8. De nombreux domaines sont visés : l'agroalimentaire, la pétrochimie, les ressources minières et la sidérurgie ainsi que les transports.

Les exportations hors hydrocarbures restent marginales

durant les onze premiers mois de 2008 contre 4,37 Md\$ à la même période en 2007, soit une augmentation de 60,45 % d'après le rapport du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS)⁹. Toujours selon l'étude du CNIS, les exportations hors hydrocarbures restent marginales, ne dépassant pas 2,2 Md\$ au cours de la période de référence, soit 2,34 % du volume global.

La production manufacturée ne décolle pas. Malgré une rhétorique très volontariste, les réformes structurelles qui auraient permis de soutenir l'investissement des PME privées sur une base saine n'ont pas fait l'objet d'une action globale et concrète. Aux réformes annoncées ne sont pas associées des mesures choc telles que la promotion d'une véritable culture de la concurrence ou la suppression des monopoles que se partagent quelques capitaines d'industrie, incapables par ailleurs d'absorber les 250 000 à 300 000 nouveaux chômeurs qui arrivent chaque année sur le marché. La diversification reste un vœu pieux : les conditions pour l'émergence d'un patronat plus créatif et plus dense – il faudrait cent fois plus d'industriels et de chefs d'entreprise qu'il n'y en a aujourd'hui – ne sont pas réunies. L'accès au foncier industriel est entravé par des règles tatillonnes. On comprend mieux pourquoi, dès 2004, l'ouverture des entreprises nationales aux capitaux privés n'a suscité ni l'enthousiasme, ni l'empressement des investisseurs. Mal ou peu expliquée, la privatisation inquiète les Algériens qui n'ont pas les capacités suffisantes pour absorber seuls les actifs du secteur public. En même temps, la population est peu encline à accepter que, contre l'effacement de sa dette, le gouvernement brade « ses » entreprises aux clubs de Paris ou de Londres¹⁰.

Malgré un contexte moribond, la croissance est solidement tirée par les services, qui bénéficient pleinement de la disparition des intermédiaires publics dans les circuits de distribution, ainsi que par le secteur du bâtiment et travaux publics, qui profite de l'afflux massif de capitaux publics dans le cadre de la lutte contre le logement urbain insalubre. L'agriculture, en l'absence d'une modernisation des moyens d'exploitation (mécanisation, barrages hydrauliques, engrais), reste dépendante du niveau pluviométrique.

La libéralisation réussie du commerce extérieur algérien souligne en fait la faiblesse d'une politique qui libéralise les transactions mais pas les

9. Chiffres publiés dans l'édition du 24 août 2008 du quotidien algérien *El Watan*.

10. A. Mebtoul, *L'Algérie face aux défis de la mondialisation*, 1.- *Mondialisation et nouvelle culture économique* ; 2.- *Réformes économiques et privatisation*, Alger, Office des publications universitaires, 2002, p. 236.

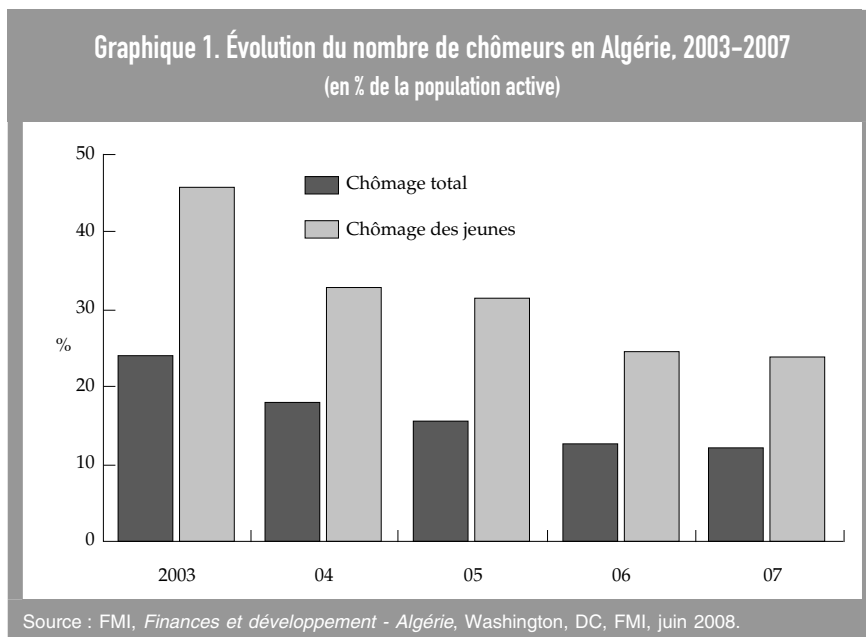
structures. Si les grandes industries et multinationales tirent leur épingle du jeu, les petites et moyennes entreprises algériennes dont la production ne parvient pas à satisfaire la demande intérieure sont dépendantes des subventions de l'État. Elles sont asphyxiées par leurs nouvelles concurrentes étrangères, qui ont profité de mesures fiscales et douanières attractives pour s'imposer sur les marchés. La tendance à la centralisation et au dirigisme étatique est tenace. Au cours d'un colloque organisé par le groupe d'amitié France-Algérie au Sénat, Nourredine Boukrouh, ministre algérien chargé de la coordination des réformes, explique que les privatisations sont lentes car « il est très difficile d'accepter l'émergence d'un nouveau système et d'une nouvelle culture, qui plus est lorsque ceux-ci ont été vilipendés des années durant dans les écoles et les universités. Renier ce que nous avons adoré pendant 30 ans pour appliquer un système honni ne va absolument pas de soi. Les pouvoirs publics ont donc parfois donné l'impression de conduire les réformes à leur corps défendant, ce qui explique peut-être qu'elles n'aient pas toujours donné les résultats escomptés¹¹ ». Une culture « socialiste » atavique conjuguée à une situation sécuritaire instable, des infrastructures obsolètes et un capital humain insuffisamment développé, constituent des facteurs fortement dissuasifs pour les investisseurs étrangers.

Économie réelle vs économie informelle

L'impact social de la refonte du système économique algérien est considérable. La baisse du pouvoir d'achat, le chômage endémique des jeunes (cf. graphique 1) et la paupérisation des classes moyennes sont les principaux symptômes des souffrances de la population algérienne. Avec l'ancrage à l'économie de marché, la classe moyenne, majoritairement composée de fonctionnaires avant 1994, s'est trouvée décimée en quelques années. Au cours d'un voyage d'études en 2004, le sociologue français Marc Cote a été frappé par « l'accentuation des différences socio-économiques ». Il estime que le pays est dès lors divisé entre « une Algérie des riches et une Algérie des pauvres », et identifie « un croissant de pauvreté enserrant les stepes et un certain nombre de montagnes qui pose un grand problème pour l'avenir du pays et qu'il faudra prendre en charge¹² ». Les chiffres du chômage, volatils dans leur version officielle, stagnent autour de 15 % de la population active depuis le début des années 2000, mais augmentent chaque année par l'arrivée de milliers de jeunes néo-urbains ou néo-diplômés sur le marché de l'emploi.

11. Voir « L'Algérie sur le chemin des réformes », Actes du colloque organisé au Sénat le 18 octobre 2001, n° GA 37, décembre 2001, p. 11.

12. Entretien au quotidien *El Watan*, 20 octobre 2004.



La réforme constamment différée du système d'éducation et de formation prive le tissu économique de réelles compétences scientifiques, industrielles et techniques. Il est vrai qu'à l'instar de nombreux pays du Sud, l'Algérie subit par ailleurs l'éparpillement de ses meilleurs éléments, prompts à s'exiler vers des contrées plus propices à l'épanouissement social, intellectuel et scientifique. La question de la « fuite des cerveaux », récurrente dans les rencontres entre officiels algériens et européens, a fait l'objet d'une passe d'armes au cours d'un séminaire organisé en 2005. Le directeur algérien des Affaires consulaires y adoptait une posture offensive : « le risque est grandissant de voir nos efforts en matière de développement lourdement affectés par l'exode d'experts, d'universitaires et d'autres compétences vers les pays du Nord ». La riposte viendra du représentant de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) : « dans une planète mondialisée, il n'est pas possible d'empêcher le départ des compétences des pays du Sud, surtout que les pays développés leur fournissent toutes les facilités d'accueil, de travail et de bien-être¹³ ». Et pour ceux qui n'ont pas la chance de cette émigration officielle, le basculement dans l'illégalité est inévitable.

Après l'immigration clandestine, l'économie informelle est devenue l'autre perspective des jeunes désœuvrés. Implantée dans des zones de

13. Dialogue repris dans *L'Expression*, 29 juin 2005.

non-droit, elle a donné naissance aux commerces à la sauvette dans les quartiers des grandes villes du pays. La prolifération de produits contrefaits, dégriffés et hors normes vient constituer l'essentiel des marchandises proposées à la vente. Les prix mettent naturellement hors-jeu les produits homologués, fabriqués localement ou importés. Le secteur informel couvre pratiquement tous les domaines « les fruits et légumes, l'habillement, les prestations de services, l'artisanat, l'automobile, l'électroménager, le transport de voyageurs et de marchandises...¹⁴ ». Les entreprises du secteur privé s'installent, elles aussi, dans l'illégalité trabendiste, et abandonnent les circuits classiques dominés par la régulation étatique. Leurs apports sont déterminants : un outil structuré de production dite « souterraine » et un savoir-faire commercial qui distribue des biens et des services sur des marchés « parallèles » nationaux ou extérieurs¹⁵, ciblant une demande socialement diverse et quantitativement dense.

Émigration et économie clandestine sont les perspectives des jeunes désœuvrés

En pratique, la présence du secteur privé obéit à une double logique marchande. En amont, il tire profit des rigidités des prix administrés à la production. En aval, il s'offre une marge importante en suivant les tendances du marché parallèle. L'insoumission de cette véritable « institution » aux règles fiscales et douanières crée un sentiment de vulnérabilité chez les autorités. C'est un pan entier de l'activité macro-économique et des échanges monétaires qui échappe aux calculs des gouvernants. En 2005, un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait que l'économie informelle représentait 16 % à 17 % du produit intérieur brut (PIB) et employait plus de 50 % de la population active. La « bazarisation¹⁶ » permet l'émergence d'une nouvelle classe financièrement aisée, qui place une grande partie de ses revenus à l'étranger ou dans des domaines dopés par les politiques publiques, tels l'immobilier et les hydrocarbures.

Les hydrocarbures : une libéralisation achevée

Alors que l'offre régionale est marquée par le retour dans le jeu du voisin libyen, l'Algérie a efficacement ouvert son secteur des hydrocarbures à la

14. *El Watan*, 19 septembre 2009.

15. Il s'agit de marchés de contrebande avec le Maroc, la Tunisie, l'Afrique subsaharienne et l'Europe. Voir M. Peraldi, « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, printemps-été 1999, p. 51-67 ; Cabas et *containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

16. R. Tlemçani, *État bazar et globalisation : l'aventure de l'Intifad en Algérie*, Alger, El Hikma, 1999 et N. Sadi, *Le Jeune Indépendant*, 8 août 2005.

compétition. Le contexte sécuritaire favorable a permis aux gouvernements Bouteflika I (1999-2004) et II (2004-2009) de légiférer pour attirer de nouveaux investisseurs dans ce secteur clé de l'économie. La loi sur les hydrocarbures de 2005 vise le renforcement des partenariats et l'augmentation du nombre d'opérateurs dans le secteur, afin d'accroître le nombre de découvertes. À cet effet, la durée de négociation des contrats est réduite et un régime fiscal attractif, transparent et dégressif encourage le développement des découvertes de taille modeste et la prospection de zones inexplorées. L'objectif est de désengager l'État et de recentrer la Sonatrach sur les activités commerciales. À plus long terme, l'Algérie recherche une remise à niveau de ses cadres et la modernisation des moyens d'extraction, de transformation et de commercialisation de ses ressources, quitte à abandonner la propriété de la richesse extraite au contractant, qu'il soit national ou étranger. Une révolution ? Plutôt un mal nécessaire selon le président Abdelaziz Bouteflika, pour qui « la souveraineté réelle sur les ressources énergétiques s'exprime de plus en plus à travers la performance des acteurs nationaux qui doivent se hisser à un standard mondial de plus en plus exigeant [...]. Le poids pétrolier des États producteurs sera à l'avenir davantage déterminé par les performances de leurs compagnies nationales que par le niveau de leur production nationale ou de leurs réserves¹⁷ ». Mais les antilibéraux ont eu finalement raison de la loi de 2005. Dès 2006, ils arrachent un amendement qui oblige la Sonatrach à participer à 51 % de chaque contrat signé avec les opérateurs étrangers. L'enjeu pour les décideurs algériens est d'associer le capital étranger au développement du pays en lieu et place du recours dangereux à l'endettement extérieur massif.

Les enseignements de la déroute des années 1980 ont été tirés. Entre 2005 et 2008, la production de gaz naturel passe de 146,2 à 171,1 milliards de m³. Sur la même période, la production de pétrole brut augmente de 51,1 à 57,9 millions de tonnes. La production commercialisée suit la même courbe puisqu'elle passe de 146,1 à 162,5 millions de tonnes équivalent pétrole¹⁸. En 2008, l'assise financière de l'Algérie est de 51 Md\$, soit l'équivalent de 24 mois d'importations.

Pour autant, la dénationalisation des ressources énergétiques et minières algériennes est rejetée par une partie de la classe politique algérienne, qui accuse le gouvernement de céder les ressources aux lobbies étrangers. Les détracteurs raillent la soumission de l'État aux injonctions néo-libérales de Washington et de l'Union européenne (UE) qui, en échange, soutiendraient la candidature algérienne à l'entrée dans l'Organisation mondiale du

17. Discours du président Bouteflika au 2^e Congrès africain du pétrole, *El Moudjahid*, 24 janvier 2005.

18. A. Benachenhou, *Algérie : la modernisation maîtrisée*, op. cit. [7].

commerce (OMC)¹⁹. Rien ne justifie cette accusation, mais les Américains n'ont pas été avares de formules chaleureuses à l'égard d'un « partenaire clé dans la région, doté d'importantes réserves de pétrole et de gaz et consulté dans le cadre de la guerre globale contre le terrorisme²⁰ ». Dans ce registre, la France et l'UE ont, elles aussi, adopté des mesures de soutien à la libéralisation des économies de la rive sud de la Méditerranée, sous la forme de dispositifs financiers dans le cadre du Processus de Barcelone lancé en 1995. Un accord d'association lie l'UE à l'Algérie depuis 2006 et prévoit la mise en place d'un libre-échange entre les deux parties à l'horizon 2017.

En fait, la pression n'est pas seulement américaine ou européenne, mais mondiale. La « performance énergétique » recherchée par la présidence algérienne vise à élever et à maintenir le pays au rang de concurrent durable et crédible sur les marchés européen et asiatique notamment. La bataille avec les géants russe et norvégien y est redoutable. La qualité, la diversité (pétrole, gaz naturel, gaz naturel liquéfié, condensats, produits raffinés), la régularité et la sécurisation des flux sont des critères discriminants pour les pays importateurs. Alors que le marché sud-européen (Italie, Espagne et France) est en moyenne approvisionné, via un réseau de pipelines, à 30 % par le gaz algérien, la forte demande chinoise oblige à une forme de coordination avec les autres fournisseurs. À ce titre, les rapprochements en cours entre Gazprom et la Sonatrach sont peut-être le signe avant-coureur de la création d'un cartel du gaz sur le modèle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui permettrait aux pays producteurs de gaz de défendre leurs intérêts commerciaux.

Rapprochements en cours entre Gazprom et la Sonatrach

Les hydrocarbures ne suffisent pas

Pourquoi l'Algérie est-elle riche et les Algériens pauvres ? Le portrait schizophrénique d'un pays porteur à la fois d'une manne pétrolière record et d'une jeunesse désespérée candidate à l'immigration clandestine est troublant. Les efforts de libéralisation de l'économie réelle n'ont pas promu un véritable climat d'affaires mais un empilement de lois et de règles qui découragent l'esprit d'initiative. Les réformes tournent dans le vide car ni le rôle de l'administration, ni le système bancaire, ni la fiscalité ne sont pour l'instant remis en cause. Le sort des petites et moyennes entre-

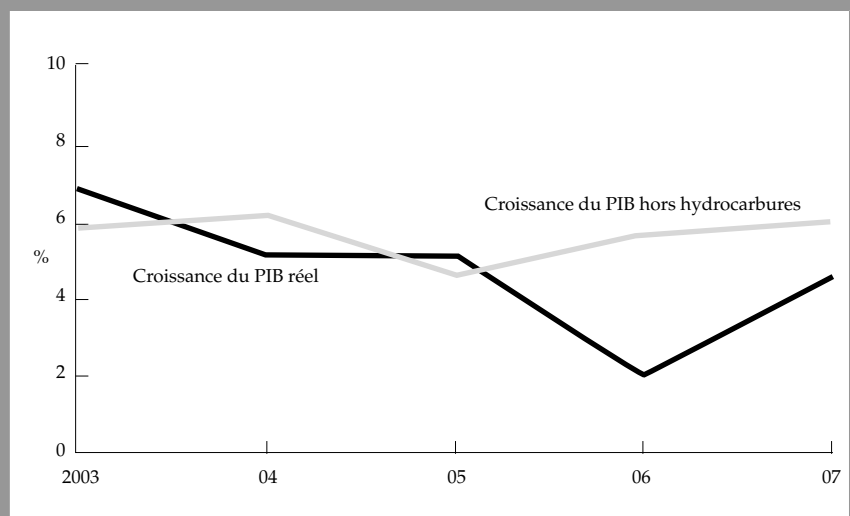
19. L'un des plus offensifs est l'ex-ministre du Travail du gouvernement Chadli, Maamar Benguerba, *L'Algérie en péril : gouvernance, hydrocarbures et devenir du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 121 et suiv.

20. Interview de l'ambassadeur des États-Unis en Algérie, Robert Erdman repris dans *Liberté*, 25 janvier 2005.

prises privées est incertain. Elles restent prisonnières d'une lutte d'influence qui oppose ceux qui se résignent au libéralisme aux nostalgiques du socialisme. C'est à priori cette bataille qui donne l'impression que l'économie algérienne roule avec le frein à main. Les Algériens n'en retiennent par ailleurs que les effets les plus pervers : licenciements, chômage, écrasement des salaires, creusement des inégalités. Des réformes structurelles qui veilleraient au développement harmonieux de toutes les régions du pays et pas seulement de son étroite bande côtière sont encore nécessaires. En ouvrant le secteur des hydrocarbures aux investisseurs étrangers, Alger sort d'une dangereuse logique de rente pour s'installer dans une logique de profit, plus dynamique. Le pari est semble-t-il remporté mais la population n'en perçoit que trop peu les dividendes.

La crise financière actuelle et les réflexions menées sur « l'après-pétrole » sont peut-être l'occasion de restructurer l'économie en développant des pôles d'excellence, créatifs et indépendants, portés par une élite formée et qualifiée qui fait aujourd'hui défaut. Partout, le manque d'expertise ralentit l'investissement. La difficulté n'est plus l'argent, mais la capacité à le dépenser. « De nombreuses *wilayas* ne consomment pas leurs crédits d'équipement, faute de cadres qualifiés et compétents. C'est pis dans certains ministères techniques (transport, équipement, hydraulique...), désorganisés par l'instabilité ministérielle et encombrés d'anciens

Graphique 2. Croissance du produit intérieur brut algérien, 2003-2007
(en pourcentage)



Source : FMI, *Finances et développement - Algérie*, Washington, DC, FMI, juin 2008.

programmes inachevés parfois plus de dix ans après leur lancement – voire 20 ans, comme le métro d'Alger²¹ ».

Dans un récent rapport, la Banque mondiale note que l'Algérie est armée pour affronter les effets de la crise financière internationale ; à la fin du mois de septembre 2008, les réserves du pays s'élevaient à 140 Md\$, soit 30 Md\$ de plus qu'en 2007²². Selon le même rapport, le prix du baril de pétrole devrait se situer en moyenne à 75 dollars alors que celui des denrées alimentaires devrait baisser de 23 % par rapport à 2008. Des signaux très positifs à l'attention des investisseurs étrangers. Mais à condition de favoriser « un régionalisme ouvert dans lequel les préférences régionales constitueront le point de départ d'une intégration plus poussée à l'économie mondiale », recommande le rapport. En d'autres termes, la normalisation des relations entre Alger et Rabat devient urgente.



MOTS CLÉS

Algérie
Économie
Libéralisation
Hydrocarbures

21. J.-P. Sereni, « Algérie : où va l'argent des hydrocarbures ? », *Le Monde diplomatique*, avril 2006.

22. *Perspectives économiques au Maghreb en 2009*, rapport de la Banque mondiale disponible sur Worldbank.org.

